

Informations de base	
2023/3012(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Prolongation des mesures techniques applicables à certaines pêcheries démersales et pélagiques en mer Celtique, en mer d'Irlande et à l'ouest de l'Écosse Complétant 2016/0074(COD) Subject 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	PECH Pêche		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
16/01/2018	Dossier renvoyé à la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
30/11/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)08069	
30/11/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/12/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
19/02/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/3012(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2016/0074(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	PECH/9/13793

Portail de documentation
Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)08069	30/11/2023	